

- DIRECTION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE -

SERVICE TOPOGRAPHIE

COMMUNE
de BORDEAUX

**ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'APPROBATION
DU PLAN MODIFICATIF D'ALIGNEMENT**

RUE L'ALIGNEMENT

NOTICE EXPLICATIVE

NUMÉRO DE CLASSEMENT BX9480	MODIFICATIONS	D.L.C PROJETEUR : Damien BRACHET
DRESSÉ LE : 20/06/2019 PAR : D.L.C. Service Topographie Centre de Définition des Alignements lherve@bordeaux-metropole.fr		ADMISSION LE : 20/06/2019 LE CHEF DU SERVICE TOPOGRAPHIE SYLVAIN COSTEMALE
Tel : 05 56 99 84 84 - Poste 28472 Bordeaux Métropole Espionade Charles de Gaulle/BORDEAUX		SERVICE DEMANDEUR : PERUSSAN Justine 05.33.89.36.33 j.perussan@bordeaux-metropole.fr Centre Foncier Pôle Territorial Bordeaux

I - Objet

Bordeaux Métropole, en accord avec la Mairie de Bordeaux, souhaite modifier le plan d'alignement de la rue Laliment, approuvé le 23/01/1851 et annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en servitude d'utilité publique EL7.

La modification vise à faire correspondre le plan d'alignement avec le cadastre au niveau des parcelles KY 159, KY 158, KY 154 et KY 184.

Il convient de préciser que les propriétaires des parcelles concernées ont été informés par courrier avec accusé de réception de la date de l'enquête publique, des heures de permanences du commissaire enquêteur et des modalités mises en place pour donner leurs avis.

II - Procédure

La présente enquête a pour but de vérifier que le projet n'appelle pas d'objection de la part de la population. Elle est régie notamment par :

- le Code des relations entre le public et l'administration (L134-1 et L134-2, R 134-3 à R 134-32),
- le code de la voirie (article L 141-3 et R 141-4 à R141-9),
- le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Après l'enquête publique et sous réserve de l'avis du commissaire enquêteur, Bordeaux Métropole modifiera le Plan d'Alignement Approuvé.